Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAPA OIA, veuillez visiter :
capaoia.fr/annales-sujets-et-corriges

SESSION 2026
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE - OPÉRATEUR EN INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES : CONDUITE DE MACHINES OU TRANSFORMATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES

ÉPREUVE E1 : AGIR DANS DES SITUATIONS DE LA VIE COURANTE À L'AIDE DE REPÈRES SOCIAUX

Coefficient : 2 **Durée : 120 minutes**

Matériel autorisé : **L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.**

Le sujet comporte **5 pages** numérotées de 1/5 à 5/5. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : PLATEFORME AGROALIMENTAIRE DU PAYS DE SAINT-FLOUR, SAINT-FLOUR, CANTAL

Le sujet porte sur l'approvisionnement alimentaire local, les droits sociaux et la vie citoyenne. Les situations et les données chiffrées de la plateforme présentées dans le dossier sont fournies pour cette épreuve. Elles ne constituent pas des statistiques officielles sur le territoire.

L'épreuve E1 comprend une partie mobilisant des repères sociaux et une partie portant sur l'utilisation d'outils dans des situations de la vie courante. Répondez à toutes les questions en vous appuyant sur les documents. Justifiez vos réponses lorsque cela est demandé. Les trois parties totalisent 20 points.

PARTIE 1 : Repères historiques et analyse de documents (9 points)

Comprendre des textes historiques, les replacer dans leur contexte et en apprécier la portée

À l'aide du DT 1, répondez aux questions. Les extraits sont reproduits dans leur formulation d'origine. Pour les questions portant sur la source, distinguez ce que le document affirme de ce qu'il ne permet pas d'établir.

1.1 (1,5 point) Pour chacun des extraits du DT 1, indiquez sa date et le texte dont il est extrait.

1.2 (1,5 point) Relevez dans l'extrait de 1946 deux principes ou droits affirmés par le texte.

1.3 (2 points) Complétez le DR 1 en replaçant les deux textes dans l'ordre chronologique et en indiquant, pour chacun, l'idée principale exprimée dans l'extrait.

1.4 (2 points) Confrontez les extraits de 1789 et de 1946 : indiquez une idée commune et une différence entre les droits ou les principes mis en avant.

1.5 (2 points) Présentez un élément de contexte permettant de comprendre la rédaction du Préambule de 1946. Puis indiquez une limite de cet extrait pour décrire, à lui seul, la situation réelle des droits dans la société française de l'époque.

PARTIE 2 : Repères géographiques et outils dans une situation de la vie courante (7 points)

Lire des données territoriales, organiser l'information et raisonner sur un achat

La plateforme de Saint-Flour étudie l'origine de ses approvisionnements et prépare un achat de produits. Utilisez les données du DT 2. Les distances sont mesurées par route depuis Saint-Flour. Pour cette étude, une origine est considérée comme proche si elle se situe à 25 km ou moins. Le volume total annuel est de 300 tonnes.

2.1 (2 points) Calculez la part, en pourcentage du volume total, des approvisionnements provenant de Saint-Flour et de Murat réunis. Écrivez le calcul effectué et donnez le résultat.

2.2 (1,5 point) Complétez dans le DR 1 la part de chaque origine dans le volume total annuel. Les résultats sont à exprimer en pourcentage.

2.3 (2 points) À partir des distances, des volumes et de la localisation des communes indiquées dans le DT 2, décrivez la répartition spatiale des approvisionnements. Appuyez votre réponse sur deux données précises.

2.4 (1,5 point) La plateforme prévoit d'acheter 4 kg de chacun des quatre produits du DT 2. Calculez le coût total de cet achat et indiquez si un budget de 40 euros suffit. Justifiez votre réponse.

PARTIE 3 : Enseignement moral et civique (4 points)

Exercer sa citoyenneté en respectant les droits et les libertés d'autrui

Une salariée filme un collègue dans l'espace de pause de l'établissement, sans lui demander son accord, puis envisage de publier la vidéo sur un réseau social. Elle explique qu'elle souhaite dénoncer une situation qu'elle estime injuste. Le DT 3 rappelle une disposition relative au respect de la vie privée.

3.1 (1 point) Identifiez le droit mentionné dans le DT 3 et indiquez la personne qui en est titulaire dans la situation décrite.

3.2 (1,5 point) Présentez deux éléments à prendre en compte avant de publier la vidéo, en distinguant la volonté de signaler une injustice du respect des droits du collègue filmé.

3.3 (1,5 point) Proposez une démarche responsable permettant de signaler la situation sans diffuser la vidéo. Justifiez votre proposition par une valeur ou un principe citoyen.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DEUX EXTRAITS DE TEXTES FONDATEURS SUR LES DROITS

Document 1 : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 26 août 1789, article premier. « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »

Document 2 : Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946, premier paragraphe. « Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine, le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés. »

Ces extraits sont des textes normatifs : ils énoncent des principes et des droits. Leur formulation ne constitue pas, à elle seule, une description de la manière dont ces principes sont appliqués dans la société.

DT 2 : APPROVISIONNEMENTS ANNUELS DE LA PLATEFORME DE SAINT-FLOUR

Les données ci-dessous concernent une étude de situation fournie pour l'épreuve. Les communes sont localisées par rapport à Saint-Flour. Les prix sont des prix d'achat par kilogramme indiqués par la plateforme.

Origine, volume, distance et prix des produits

Origine	Localisation par rapport à Saint-Flour	Distance par route depuis Saint-Flour (km)	Volume annuel (tonnes)	Prix d'achat (euros par kg)
Saint-Flour	Sur le site	0	120	3,00
Murat	Au nord-ouest	25	90	2,50
Massiac	Au nord-est	30	60	2,00
Chaudes-Aigues	Au sud-est	30	30	1,50
Total	.....	.....	300	.....

Données de situation fournies pour l'épreuve

DT 3 : RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Code civil, article 9 : « Chacun a droit au respect de sa vie privée. »

Cette disposition figure dans le Code civil. Dans une situation concrète, l'exercice d'une liberté et la protection des droits d'autrui doivent être pris en considération.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 1.3 et 2.2

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez les cases contenant « ... ». Pour la question 2.2, exprimez chaque part en pourcentage du volume total annuel de 300 tonnes.

Repères chronologiques et parts des approvisionnements

Date ou origine	Événement ou idée principale	Part du volume annuel
26 août 1789	.....	.....
27 octobre 1946	.....	.....
Saint-Flour	.....	.....
Murat	.....	.....
Massiac	.....	.....
Chaudes-Aigues	.....	.....

À compléter par le candidat

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.